



Assurance voiture bonus/malus

Par **SISKAC**, le **12/08/2013** à **21:19**

Bonsoir,

voilà je suis sociétaire chez AAAAA

J'ai 3 véhicules:

véhicule 1: 0.72 de bonus

véhicule 2: 0.80 de bonus

véhicule 3: 1.25 de malus suite à 2 accidents dont 1 qui devrait être annulé si mon adversaire donne enfin son constat.

Je vais quitter cette assurance avec le véhicule 1 et 2 car le véhicule 3 est vendu.

Comment va se passer mon changement d'assurance au sujet de mes coefficients.

Ma nouvelle assurance me demande mes 2 relevés d'information mais rien n'apparaît au niveau de mon malus.

Que dois-je faire? Dois-je le dire?

Par **SISKAC**, le **12/08/2013** à **22:25**

J'ai tous ces soucis à cause d'un accident banal mais face à moi j'ai un véhicule assuré avec un conducteur sans permis.

Et cette personne refuse de donner son constat et ça version des faits.

Et mon assurance veut juste attendre et refuse de faire des démarches.

Merci de votre aide à tous.

Par **SISKAC**, le **13/08/2013** à **22:03**

Personne n'a de réponse ou de solution???